



Projet Pédagogique 2021 Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les Alzouzous »

www.lesalzouzous.com



Accueil Collectif de Mineurs sans hébergement du Pays Rignacois
Locaux de l'École publique Jacques Perrin -19 rue des écoles
Locaux de l'École Saint Joseph – 28 avenue du Ségala
12390 RIGNAC

SOMMAIRE

I- PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

1. Une structure adaptée pour les enfants de la Communauté des Communes
2. Comment inscrire vos enfants ?

II- LE PROJET EDUCATIF

1. S'inscrire dans le cadre global de la politique intercommunale de développement
2. Répondre aux besoins de tous les enfants de la Communauté des Communes
3. Agir en cohérence et en complément de l'école et de la famille
4. Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune

III- LE PUBLIC ACCUEILLI

1. Les besoins de l'enfant
2. La journée type

IV- DES RELATIONS ET DES ECHANGES ENRICHISSANTS

1. Relations enfant/enfant
2. Relation enfant/groupe
3. Relation enfant/adulte
4. Relation enfant/activité
5. Relation parent/équipe d'encadrement

V- OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. La cohésion de groupe
2. Les liens sociaux
3. Curiosité et imagination
4. Apprentissage et autonomie

I- PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

L'accueil collectif de mineurs (A.C.M) est géré par le Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Pays Rignacois qui est représenté par son président, Jean-Marc CALVET et son vice-président Michel PRADELS. Le centre de loisirs se situe à Rignac en Aveyron dans un milieu rural. Les locaux sont situés dans l'école Jacques Perrin et dans l'école Saint Joseph.

1. Une structure adaptée pour les enfants de la Communauté des Communes

Il y a 8 communes bénéficient prioritairement de cet accueil : Rignac, Auzits, Bournazel, Anglars, Mayran, Goutrens, Belcastel, et Escandolières.

Cette structure accueille des mineurs âgés de 3 à 13 ans durant les vacances scolaires et les mercredis (sauf pendant 1 semaine aux vacances de Noël et les 2 premières semaines d'Août). Les enfants sont amenés à faire connaissance entre eux et à partager des moments ludiques grâce aux activités proposées par les animateurs de l'accueil de loisirs.

Le directeur et la directrice adjointe sont des personnes permanentes sur la structure. Nous avons un rôle de formateurs envers les jeunes stagiaires BAFA. Les animateurs du mercredi sont généralement des personnes travaillant à l'année dans la structure.

A Rignac, nous avons accès à deux plans d'eau et à leurs parcs arborés, à la piscine en été, aux deux gymnases, au stade d'athlétisme, à la bibliothèque, aux terrains de tennis, au parcours de santé et à des sentiers de randonnées.

Durant les grandes vacances d'été des nuitées au centre ou des séjours courts sont organisés afin d'enrichir et de compléter les objectifs du projet pédagogique de l'accueil, à travers des activités de type sportives, des visites touristiques adaptées aux enfants âgés de 9 – 13 ans...

A l'école Jacques Perrin

Nous disposons d'une salle d'accueil, d'une cuisine, d'un réfectoire, d'une salle de repos, d'un sas, d'une salle de motricité, d'une cour extérieure, d'un préau et de toilettes séparés et adaptés aux différentes tranches d'âge. Les locaux répondent aux normes de sécurité en vigueur, et sont adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite.

A l'école Saint Joseph

Nous disposons d'une salle de garderie, d'une salle de repos, d'une salle de motricité, d'une cour extérieure, d'un préau et de toilettes séparés et adaptés aux différentes tranches d'âge. Les locaux répondent aux normes de sécurité en vigueur, et sont adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite.

2. Comment inscrire vos enfants ?

Les inscriptions peuvent être effectuées par téléphone : 06 77 26 01 97 / 06 78 70 31 45, ou par mail : lesalzouzous@pays-rignacois.com

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles à l'accueil de loisirs, dans les mairies de la Communauté de Communes ou sur le blog « www.lesalzouzous.com »

Durant les vacances, les inscriptions se font à la journée.

En revanche, les mercredis hors vacances nous proposons l'accueil à la demi-journée ou à la journée complète. Il y a plusieurs possibilités d'inscriptions :

- le matin
- le matin + le repas du midi
- le repas + l'après-midi
- l'après-midi
- la journée complète

Pour une première inscription, les familles doivent prendre un rendez-vous avec le directeur ou la directrice adjointe. Nous demandons dans la mesure du possible que les enfants soient présents lors de ce premier contact. Nous abordons le règlement intérieur, les modalités de réservation et d'annulation, la facturation, suivie d'une visite des locaux...

II- LE PROJET EDUCATIF

Les attentes de l'organisateur de l'accueil de mineurs sont de :

1. S'inscrire dans le cadre global de la politique intercommunale de développement
 - Suivant les orientations du projet de développement,
 - En étroite relation avec les actions économiques, sociales et culturelles,
 - En favorisant l'émergence de compétences locales pour l'encadrement en partenariat avec les acteurs concernés (associations, administrations).
2. Répondre aux besoins de tous les enfants de la Communauté des Communes
 - Sans distinction d'origine, de culture, de religion,
 - Pour le plus grand nombre en favorisant l'accès aux familles à faible revenu par la mise en place d'une facturation prenant en compte les ressources de ces dernières.
 - Par une écoute attentive en favorisant leur expression,
 - Par une démarche dynamique, incitative et attractive.
3. Agir en cohérence et en complément de l'école et de la famille
 - Pour favoriser la découverte du monde extérieur et l'appartenance à leurs espaces de vie (ville, campagne),
 - Pour privilégier l'action éducative en rapport avec l'identité du territoire,
 - En mobilisant les ressources locales et les familles,
 - Par une organisation du temps libre en fonction du rythme de chacun.
4. Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune
 - Par l'acquisition de leur autonomie,
 - Par l'apprentissage de la vie en groupe et de l'action collective,
 - Par l'éveil à la citoyenneté, à la solidarité, à la créativité.

III- LE PUBLIC ACCUEILLI

Les jeunes mineurs sont pour la plupart des enfants issus du milieu rural et de famille de classe moyenne. Il y a peu de mixité sociale dans notre accueil de loisirs.

Pour les inscriptions, nous privilégions les enfants habitants dans la Communauté de Communes et ensuite ceux des communes environnantes.

La structure peut accueillir des enfants porteurs d'handicaps ou ayant des particularités comportementales, sous réserve que toutes les conditions soient réunies pour leurs bien-être. Lors de l'accueil des supports adapter (registre d'informations, PAI...) peuvent être mis en place avec la famille afin de recueillir un maximum d'éléments pouvant nous être utiles. (Ex : Création d'un PAI, support visuel...).

1. Les besoins de l'enfant

	3 à 6 ans	6 à 8 ans	9 à 12 ans
Développement sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de justice - Être compris et comprendre - Préférence de jouer seul - Besoin d'appartenance - Être dans un cadre sécurisé 	<ul style="list-style-type: none"> - +/- Égocentrique - Aime les jeux en groupe mais unisexe - Esprit de compétition - Consolation - Jeux avec des règles 	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie - Sécurité - Justice - Idolâtrie
Développement physiques	<ul style="list-style-type: none"> - Endurance - Sieste - Dynamique - Besoin d'avoir des repères et rituels 	<ul style="list-style-type: none"> - Effort physique - Se défouler - Méconnaissance de ses limites - Récupération rapide - Besoin de 12h de sommeil 	<ul style="list-style-type: none"> - Énergie inépuisable - Vif - Prend plaisir à faire du sport - Personnalité affirmée
Développement intellectuel	<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage de nouveaux mots - Communication - Ecoute - Développement des sens 	<ul style="list-style-type: none"> - Envie d'apprendre - Passion - Curieux sur le monde qui l'entoure 	<ul style="list-style-type: none"> - Moins égocentrique - Esprit logique - Esprit pratique

2. La journée type

Horaires	Planning des enfants de – 6 ans :	Planning des enfants de + 6 ans :
7h30 à 8h30	Accueil échelonné des enfants, temps libre (dessin, lecture, coin poupée, coin voiture...)	Accueil échelonné des enfants, temps libre (dessin, lecture, coin poupée, coin voiture...)
8h30	Nous regroupons les enfants en fonction de leurs âges et nous les plaçons dans des pièces différentes.	Nous regroupons les enfants en fonction de leurs âges et nous les plaçons dans des pièces différentes.
9h à 9h30	Goûter du matin pour les enfants ayant besoin de cette collation (fourni par les parents). Temps libre dehors.	Goûter du matin pour les enfants ayant besoin de cette collation (fourni par les parents). Temps libre dehors.
9h30 à 9h45	Passage aux toilettes pour les plus petits (rituel) et pointage des présences des enfants.	Proposition de passer aux toilettes pour les plus grands et pointage des présences des enfants.
10h	Début des activités selon les projets d'animation	Début des activités selon les projets d'animation
11h30	Fin des activités. Coucher des doudous pour les enfants dans des lits qui leur sont attribués chaque semaine et fonction des motifs des draps. Temps libre dehors ou petits jeux. Aide à la mise en place de la table	Fin des activités. Temps libre dehors ou petits jeux. Aide à la mise en place de la table.
12h à 13h15	Déjeuner, les enfants s'installent aux tables adaptées à leurs âge.	Déjeuner, les enfants s'installent aux tables de 6 ou 8 places selon leurs choix. Nous essayons de varier les temps de repas en proposant aux plus grands de venir manger à la table des plus petits afin de les responsabiliser.
13h15 à 13h30	Les plus petits se préparent pour aller au temps de repos (passage aux toilettes lavage des mains. Un temps de repos proposé à tous).	Pour les plus grands des jeux de réflexions informels (devinettes...) sont proposés pour qu'ils puissent s'exprimer aisément devant un groupe. De plus cela permet la transition du repas au temps calme.
13h30 à 14h	Temps de sieste ou temps calme.	Temps calme varié, avec le choix de faire des activités calmes et différentes. (Relaxation, activité manuelle, lecture, yoga...)
14h à 16h15	Activités diverses selon les projets d'animation.	Activités diverses selon les projets d'animation.
16h15 à 17h	Goûter collectif fourni par l'accueil.	Goûter collectif fourni par l'accueil.
17h à 18h30	Départ échelonné, petits jeux et temps libre.	Départ échelonné, petits jeux et temps libre.

Nous encourageons les familles à nous informer sur leur ressenti de la qualité de l'accueil ; Le but étant d'améliorer notre fonctionnement et le bien-être des enfants.

Une enquête auprès des familles nous a permis de mieux cibler l'évolution des nouvelles attentes et besoins.

IV- DES RELATIONS ET DES ECHANGES ENRICHISSANTS

1. Relations enfant/enfant

- organiser des jeux collectifs pour que les enfants se découvrent et apprennent à coopérer
- utiliser des temps informels pour que les enfants échangent entre eux et apprennent à vivre ensemble
- tenir un rôle de médiation pour que les enfants règlent leurs conflits entre eux et parviennent à trouver des compromis par la parole
- ne pas laisser l'enfant sans réponses en cas de brimades ou d'insultes
- être exigeant sur le respect de l'autre
- mettre en place des activités faisant appel à leurs sens de solidarité et de coopération

2. Relation enfant/groupe

- veiller à ce qu'un enfant ne soit pas exclu ni rejeté par les autres
- ne pas laisser un enfant seul quand les autres sont en activité de groupe
- organiser des activités garantissant à l'enfant la possibilité de trouver sa place au sein du groupe

3. Relation enfant/adulte

- instaurer le respect mutuel comme socle de la relation
- poser un cadre convivial
- être à l'écoute de l'enfant et ne pas le laisser sans réponses
- être accueillant et souriant
- mettre à l'aise pour donner confiance
- valoriser l'enfant
- échanger sans mettre toujours l'enfant en position d'apprentissage
- mettre en œuvre leurs idées et leurs intérêts
- veiller à l'impartialité de l'adulte
- garantir des moments où l'enfant peut donner son avis

4. Relation enfant/activité

- proposer des activités enrichissantes faisant appel à leurs cinq sens
- instaurer un cadre convivial pour susciter l'envie de participer
- considérer que l'activité est un moyen et non un but
- valoriser l'enfant pour qu'il ait plaisir à faire et qu'il ne se décourage pas en cas de difficulté
- utiliser des outils et matériaux simple pour que l'enfant puisse faire seul, qu'il ait envie d'aller jusqu'au bout de son activité et qu'il puisse (dans la mesure du possible) la refaire chez lui
- veiller à ce que l'activité réponde autant à des envies qu'à des besoins de l'enfant
- l'animateur doit accompagner l'enfant pour lui donner envie de se dépasser tout en respectant les différentes capacités inhérentes aux différentes tranches d'âges

5. Relation parent/équipe d'encadrement

- organisation de réunion d'information
- mise en place ponctuelle d'un système de récupération de petit matériel dans l'optique de diverses activités
- utilisation de leurs compétences en les invitant à les faire découvrir aux enfants

V- OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. La cohésion de groupe

1ER OBJECTIF : CREER UNE COHESION DANS LE GROUPE D'ENFANTS

Afin de réaliser cet objectif, nous instaurons un cadre à l'enfant en construisant ensemble des règles de vie fondées sur le respect et les rappeler régulièrement.

Nous leur mettons à disposition un espace de rencontre et d'échange leur permettant de se familiariser plus facilement les uns avec les autres. Il est impératif de faire des jeux de présentation, nous leurs en proposant régulièrement en début de vacances.

Activités à mettre en place

- Elaboration des règles de vie
- Jeux coopératifs / Jeux de présentation
- Travaux de groupes...

2. Les liens sociaux

2EME OBJECTIF : FAVORISER LES LIENS SOCIAUX DANS LA COMMUNE

Permettre aux enfants de créer des moments de partage, de rencontre autour de diverses activités avec différents publics.

Activités à mettre en place

- Echange avec la maison de retraite et le foyer de l'APF et d'autres partenaires locaux
- Participation des commerçants (chasse aux bonbons, quine, course d'orientation...)
- Journée porte ouverte à l'accueil de loisirs...

3. Curiosité et imagination

3EME OBJECTIF : ÉVEIL A LA CURIOSITE ET STIMULATION DE L'IMAGINATION

Nous devons faire « rêver » les enfants à travers des grands jeux, des activités et des sorties afin de développer leur imagination.

Susciter la curiosité chez les jeunes enfants sur le monde qui nous entoure pour les aider à grandir.

Activités à mettre en place

- Atelier musicaux / Exercices de relaxation
- Grands jeux avec une fabulation
- Elaboration de petites expériences scientifiques...

4. Apprentissage et autonomie

4EME OBJECTIF : AIDE ET APPRENTISSAGE VERS L'AUTONOMIE

A tous les moments de la journée les enfants sont invités à participer dans les tâches de la vie quotidienne (dressage des tables, rangement de matériel pédagogique...). Concernant les plus petits l'équipe encadrante sera plus à seconder l'enfant plutôt que de faire à sa place (habillage, nœud de chaussure, découpe de certains aliments...).

Certaines sont adaptées, il faut les solliciter à les faire seuls en respectant le rythme de chacun.

Activités à mettre en place

- Apprentissage de l'hygiène des mains
- Mise en place de la table
- Doser la quantité d'aliments dans son assiette...

Christophe ANGEBAULT
Directeur

Lorraine PRATS
Directrice Adjointe



www.lesalzouzous.com
lesalzouzous@pays-rignacois.fr
06 77 26 01 97 / 06 78 70 31 45